

LA MONNAIE FRANC CFA, UNE ENTORSE A LA SOUVERAINETE

Fabrice Guehi Diagoné

Doctorant (4eme année) UFHB à Abidjan.
diagonefabrice225@gmail.com.

Résumé

Notre dissertation est guidée par le problème suivant : La monnaie franc CFA est-elle souveraine ? Il s'agit de démontrer, par une analyse critique, que c'est une sous-monnaie, une monnaie de servitude, de domination économique. Pour y arriver, il faut d'abord définir ce qu'est la monnaie. Selon les économistes, elle est une unité de compte, un moyen de paiement, une réserve de valeurs. Par ailleurs la naissance de la monnaie-papier en Angleterre au XVIIIème siècle introduit une révolution monétaire. On peut créer la monnaie ex nihilo, sans contrepartie en métal précieux, comme une créance à la production de biens et de services. La monnaie devient un bien vide qui se remplit par la création de richesses. Cependant la définition économiste tend à minimiser l'origine politique de la monnaie. Généalogiquement la monnaie est la chose du prince. Dans le monde contemporain, elle est l'émanation de l'Etat-nation. Elle est un attribut essentiel de souveraineté. La monnaie est un étalon public par lequel une entité politique fixe la valeur marchande des biens et services sur son territoire. Toutefois, on peut retenir que le franc CFA constitue une entorse à la souveraineté. En fait, il est créé et géré par la puissance française et imposé à 15 États africains, depuis plus de 70 ans. En outre, le franc CFA réprime le crédit à la production et encourage la consommation de produits extérieurs. Finalement, une monnaie de servitude qui constitue un blocage socio-économique des pays concernés.

Mots clés : monnaie, Franc CFA, souveraineté, crédit.

Abstract

Our dissertation is guided by the following problem : Is the CFA franc currency sovereign ? It is question of demonstrating, by a critical analysis, that it is a sub-currency, a currency of servitude, of economic domination. To do this , we must first define what money is. According to economists, it is a unit of account, a means of payment and a store of value. Moreover, the birth of paper money in England in the 18th century introduced a monetary revolution. Money can now be created ex nihilo, without a precious metal counterpart, but as a claim for the production of goods and services. Money becomes an empty good that is filled by the creation of wealth. However, this definition tends to minimize the political origin of money. Genealogically money is thing of the prince. Now it is emanation of the nation-state. It is an essential attribute of sovereignty. Currency is a public standard by which a political entity sets the market value of goods and services within its territory. However, we can remember that the CFA franc currency constitutes an infringement of sovereignty. In fact, it created and managed by the french power and imposed on 15 African States, for more than 70 years. In addition, the CFA monetary system suppresses credit for production and encourage the consumption of foreign products. Finally, a currency of servitude which constitutes a socio-economic blockage of the countries concerned.

Keywords : Currency, franc CFA, sovereignty, credit.

Introduction

L'année 2011 fut une année difficile pour toute l'Afrique. La France bombarde le palais présidentiel ivoirien pour « dégager » le président sortant Koudou Laurent Gbagbo, sous prétexte qu'il refuse de respecter les résultats des urnes. Dans la même année, les forces de l'OTAN avec pour mission première de créer une zone d'exclusion aérienne, Outrepassent cette mission, allant jusqu'à détruire le régime Libyen et assassiné le colonel Kadhafi. Ces deux événements, aux conséquences géopolitiques désastreuses pour les peuples africains, est source de contestations de la part de l'opinion publique africaine. La présence multiforme occidentale est à la loupe des critiques. C'est dans cette logique que la monnaie franc CFA est prise pour cible, objet de contestations virulentes, surtout sur les réseaux sociaux. D'où l'intérêt de questionner cette monnaie, avec un regard scientifique.

Le débat sur la monnaie ne doit pas être la chasse gardée d'une certaine élite, d'une poignée de technocrates, d'économistes. « De tels débats ne sont jamais, d'abord, des débats techniques. Comme toutes les grandes intuitions, comme les thèses les plus fondamentales, les idées sur la monnaie peuvent être énoncées de façon relativement simple. » (Ruffini, 1996 :10). Cela dit, La monnaie est une question publique. Tout le monde peut prendre part au débat à condition d'avoir un minimum de culture sur la question. Notre réflexion a pour sujet : La monnaie Franc CFA, une entorse à la souveraineté. Notre difficulté intellectuelle à résoudre peut s'énoncer ainsi : La monnaie franc CFA est-elle souveraine ? Autrement dit, le Franc CFA est-elle une monnaie libre ? Pour tenter de trouver une réponse à cette interrogation centrale nous analyserons les questions subséquentes suivantes : Qu'est-ce que la monnaie ? Ensuite, quelle est la particularité de la monnaie franc CFA ? A travers la première interrogation, il s'agit de définir fonctionnellement l'unité monétaire. Quant à la deuxième interrogation, elle permettra de mettre en évidence la raison pour laquelle le système CFA est une monnaie de servitude. Notre dissertation a pour objectif principal de démontrer que le franc CFA constitue une violation de la souveraineté monétaire des États africains qui l'utilise. Pour y arriver nous allons définir d'abord l'unité monétaire et ensuite montrer que le Franc CFA est une monnaie de domination économique. Notre réflexion s'inscrit dans le cadre de la théorie de la répression monétaire. Il existe une théorie de la répression monétaire de l'Afrique développée par des intellectuels comme Kwame Nkrumah, Tchundjang Pouemi et Nicolas Agboh. La méthodologie historico-critique nous sera utile pour traiter notre sujet.

1.1. Qu'est-ce que la monnaie ?

Définir la monnaie n'est pas chose aisée. Elle est désormais présente partout. Il nous est évident de recourir à l'instrument monétaire en achetant, en vendant, en souscrivant des contrats, en prêtant, en remboursant. Nous nous servons de la monnaie sans nous interroger sur sa fonction, sur son rôle

réel, sur sa nécessité. De la sorte, nous finissons par la méconnaître au point de ne plus avoir conscience de son existence. La monnaie est tellement partout qu'on arrive plus à avoir une idée claire de son rôle, de son importance. St Augustin aimait à répéter qu'il sait ce qu'est le temps. Mais quand on lui demande de définir le temps, il ne sait plus.

Depuis Aristote, la spéculation sur la monnaie est abondante. Cependant la question mérite d'être posée : Qu'est-ce que la monnaie ? En lisant le philosophe Platon ; on sait que les choses qui nous paraissent les plus familières, les plus évidentes sont les plus difficiles à définir. Dans ses Dialogues, il se posait les questions qui apparaissaient les plus évidentes comme qu'est-ce la justice ? Qu'est-ce que la beauté ? Qu'est-ce que l'amour ? Après discussion on remarque que les protagonistes ne tombaient presque jamais d'accord sur la signification de ces mots qui nous apparaissent faciles à connaître. La définition de la monnaie est semblable à ces mots, difficiles à clarifier, malgré leur facilité supposée.

Étymologiquement la monnaie vient du latin « Monere » qui signifie avertir. Tant bien que mal la monnaie avertit de son poids, de son titre, de son pouvoir d'achat. Originellement, le mot monnaie ne désigne que les espèces frappées. Il garde encore ce sens lorsque l'on parle de « petite monnaie » ou lorsqu'on rend la monnaie. Il désigne également avec une Majuscule l'atelier où l'on frappe la monnaie. Cette étymologie du mot nous donne quelques idées sur l'origine du mot. Mais elle ne satisfait pas notre curiosité sur la fonction réelle de la monnaie dans nos économies modernes.

Depuis l'antiquité Aristote a donné une définition de la monnaie qui est resté classique : la monnaie est un bien qui est à la fois unité de compte, moyen de paiements et réserve de valeurs. De ces trois choses dont la monnaie est le nom, celle qui pourrait être la plus difficile à comprendre est l'unité de compte. Qu'est-ce que c'est ? Dans les temps reculés quand les hommes vivaient presque du produit direct de leur travail, il n'y avait pas de monnaie, elle n'était pas nécessaire. Les historiens parlent de troc. Mais à mesure que les échanges s'intensifient, qu'on quitte le cadre familial pour un groupement humain plus large. La monnaie fait son apparition. Elle devient une nécessité pour faciliter et assurer la fluidité des échanges. Selon Aristote, il n'y pas de communauté sans échanges, pas d'échange sans égalité, pas d'égalité sans commensurabilité. La première proposition va de soi. Par définition même la communauté c'est la dépendance des uns envers les autres. Un seul individu ne peut produire lui-même tout ce dont il a besoin. Mais l'échange doit se faire de façon aussi égalitaire que possible pour que personne ne sente lésé, abusé. Chaque service ou chaque marchandise doit être échangé en tenant compte de l'effort, du temps mis et des risques encourus pour le réaliser. Par exemple, un chasseur trouverait inégalitaire d'échanger une gazelle contre deux kilos de riz.

C'est ici qu'apparaît la monnaie comme unité de compte ; moyen de calcul économique pour assurer l'égalité entre les échangistes. Elle sera une

marchandise, un bien particulier qui a l'avantage sur les autres d'être préféré en échange de chacune d'elle. L'homme invente la monnaie avec l'aide du hasard, de la patience et de la réflexion. Quelque part dans l'univers des échanges, une pratique répétée a engendré une habitude, et l'habitude a engendré une méthode. Par exemple le producteur de riz a remarqué que souvent son client lui donnait des cauris en échange. Le chasseur a remarqué également que son client lui donnait des cauris en échange de sa viande. De la sorte le producteur de riz s'aperçoit qu'avec ses cauris, il peut acquérir de la viande. Et le chasseur s'aperçoit aussi qu'avec ses cauris il peut acquérir du riz. Pour peu que de telles opérations se soient multipliées, le cauri est devenu l'unité de compte dans cette communauté.

Le cauri devient ainsi la monnaie, joue une fonction monétaire : celui d'unité de compte. Un bien particulier, le bien élu, autour duquel tous les autres biens tournent, sont calculés, en un mot le bien à partir duquel toutes les autres marchandises sont converties. Par exemple dix kilos de riz peuvent valoir cinq cauris, deux litres de lait peut valoir dix cauris. Ainsi de suite. A partir du cauris on peut calculer la valeur marchande de tous les biens et services dans cette communauté. « La monnaie serait donc apparue dès le début de la civilisation urbaine comme unité de compte, pour permettre ou au moins faciliter le calcul économique et rendre les transactions à la fois aisées et équitables. »(Pouemi, 2020 :45)

La monnaie comme unité de compte serait donc apparue le premier dans le temps. C'est bien plus tard, lorsque dépassant la vie immédiate pour se projeter dans le futur que la monnaie devient une réserve de valeurs pour se prémunir des aléas de l'histoire et du temps. On commence à accumuler les biens pour un usage futur ou pour le laisser en héritage à ses progénitures. Enfin la monnaie devient un moyen de paiements, un intermédiaire des échanges par une décision politique : celle de l'État. Elle possède une force libératoire, on peut l'utiliser pour se libérer d'une dette. Avec Aristote on peut retenir que la monnaie est un bien particulier qui permet de calculer la valeur des marchandises, de thésauriser et de dépenser.

Plusieurs objets ont joué le rôle de monnaie dans l'histoire de l'humanité, en fonction de l'environnement naturel, du temps, des sociétés. Toujours est-il que les premières monnaies étaient de la marchandise. Coquillages, cauris, dents de chiens ou de poisson, pierres précieuses, céréales, animaux...Etc. ont incarnés l'unité monétaire. Mais la monnaie métallique, sous forme de pièces durera pendant des millénaires dans l'histoire de l'humanité. Cependant on peut s'interroger : la définition aristotélicienne de la monnaie est-elle satisfaisante ? Permet-elle de mettre en lumière le rôle de la monnaie dans nos économies modernes ? Le professeur Pouemi nous répond en ces termes « La définition d'Aristote est-elle fautive ? Non, mais elle permet seulement, devant la monnaie, de la reconnaître ; ce n'est pas, dans les économies modernes, une définition utile.

Elle est un peu comme le zèbre : on ne sait pas ce qu'il est, mais quand on le voit, on sait que c'est un zèbre. » (Pouemi, 2020 :40)

Pour notre auteur, la définition d'Aristote, devenue classique, invariable, ayant traversé le temps reste encore valable pour décrire ce qu'est la monnaie. Mais depuis lors la monnaie a connu des révolutions. En effet le phénomène monétaire est évolutif, il a subi des transformations radicales tout au long de l'histoire.

1.2. La monnaie, un droit de créance à la production.

Pouemi nous propose la définition suivante pour savoir ce qu'est devenue la monnaie dans nos économies modernes : « L'étudiant de tout à l'heure, après mille lectures et désireux de se faire comprendre, pourra valablement répondre à la question posée en disant : « La monnaie, c'est une créance à vue sur le système bancaire. » ce n'est pas seulement une bonne réponse, c'est à mon avis la seule. Mais pour bien comprendre comment la monnaie n'est devenue qu'une simple créance, un droit de rembourser sur le système bancaire, droit qui n'est d'ailleurs précédé d'aucune remise, il faut interroger l'histoire. » (Pouemi, 2020 :40)

Selon Pouemi la monnaie n'est rien d'autre qu'une dette à vue sur le système bancaire, une simple créance, un droit de rembourser. Voilà ce qui pourrait obscurcir la définition de l'unité monétaire. Mais il n'en est rien. Revenons dans l'histoire comme nous le recommande Pouemi. En effet, la naissance de la monnaie-papier ou du billet de banque marque une révolution fondamentale dans l'histoire du phénomène monétaire. Cette révolution qui eut lieu en Angleterre engendra la révolution industrielle dans ce pays. Elle impulsa le capitalisme à un autre niveau. De quoi s'agit-il ?

Dans le milieu du XVII^e siècle en Angleterre les orfèvres font office de banquiers. Ils reçoivent de la monnaie frappée comme dépôts de la part des citoyens en vue de les garder en toute sécurité. En retour ils délivrent des récépissés de dépôts aux déposants. Pour des raisons de profits personnels, ils prêtent ces dépôts à des marchands moyennant des commissions, des intérêts. Leur travail consiste donc à recevoir le métal d'une main et à le prêter de l'autre. Ce sont des véritables intermédiaires financiers. A ceux qui leur remettent du métal ils délivrent des récépissés de dépôts comme garantie de dettes. À tout moment le titulaire d'un récépissé peut se présenter pour récupérer la quantité de son métal déposé.

Progressivement le récépissé devient un instrument de paiements. Au lieu de la monnaie métallique, le récépissé délivré par les orfèvres est utilisé directement pour faire des achats, échanger des biens. En fait tout récépissé avait sa contrepartie en métal qu'on pouvait à tout moment aller récupérer sur présentation. Au fur et à mesure les orfèvres avaient remarqué que les déposants ne viennent pas généralement et simultanément récupérer leur dépôt. Et pour cette raison et surtout par pur profits personnels, les orfèvres

ce sont mis à émettre des récépissés au-delà de la quantité de métal qui leur était confiée. C'est la véritable découverte qui allait changer radicalement l'ordre monétaire. C'est ainsi que naît la création monétaire ex nihilo, à partir de rien. L'auteur Klah popo fait le commentaire suivant à propos « En effet, par simple conjecture probabiliste, les orfèvres pouvaient s'apercevoir que tous les déposants, surtout qu'ils devenaient si nombreux, ne viendraient pas simultanément réclamer leurs dépôts ; si bien qu'ils étaient tout à fait jouables de prendre le risque de prêter une partie de ces dépôts moyennant de confortables intérêts. » (Klah, 2017 :47)

Non seulement, les orfèvres prêtaient des dépôts de leurs clients, mais ils allaient au-delà. Ils délivraient des récépissés qui n'avaient pas de contrepartie en métal précieux, en dépôts. Maintenant on peut comprendre la définition de Pouemi de la monnaie comme une simple créance, un droit de remboursement. Un bien vide qui se remplit par la production économique et de service. La banque d'Angleterre suivra l'exemple des orfèvres. Désormais on peut créer de la monnaie-papier à partir de rien, avec pour seule contrepartie une promesse de remboursement avec intérêt. Prenons un exemple. Mr Bilé possède des hectares de terre qu'ils souhaitent mettre en valeur en y construisant des logements. Mais il n'a pas l'argent pour le faire. Pour remédier à ce problème de financement, il va voir un banquier. Ce dernier lui fait imprimer des billets de banque, de l'argent, qui n'est pas l'épargne d'un individu, mais à partir vraiment de rien. Mr Bilé reçoit la somme d'argent demandé, mais en contrepartie il doit reconnaître que c'est une dette à rembourser avec des intérêts. Il prend l'argent et construit des logements sur le terrain et les met en location. Quelques années après, il retourne chez le banquier, rembourse sa dette avec les intérêts. Le banquier à son tour détruit l'argent reçu et garde les intérêts perçus pour les frais de service. C'est le mécanisme de la création monétaire à partir de rien et de la destruction monétaire.

Quand le banquier fait imprimer des billets pour Mr Bilé, il le fait à partir de rien, sans contrepartie ni en or, ni en métal précieux, si ce n'est la promesse de remboursement. Ici la monnaie est un bien vide, nul, creux. Mais quand grâce à cette monnaie Mr Bilé arrive à construire des logements, à produire des biens, de la richesse, ce bien vide se remplit. C'est ce mécanisme de la création de la monnaie-papier à partir de rien, avec pour seule contrepartie la promesse de remboursement, qui sera l'un des moteurs essentiels de la révolution industrielle dans l'Angleterre du XVIIIe siècle.

Cette découverte a une portée historique essentielle : « La définition de l'étudiant est par conséquent la bonne : elle ne permet pas seulement de reconnaître la monnaie quand on la voit. Elle dit aussi d'où elle vient : elle est créée par le système bancaire sous la direction de la banque centrale. Elle dit encore en vertu de quoi : de rien, ou plutôt du crédit. Pas d'un bien quelconque ; c'est un bien vide. Elle dit enfin pour quoi faire : la monnaie est créée à l'usage de tous ceux qui ne font pas partir du système bancaire pour effectuer leurs paiements. La définition n'est plus descriptive, elle est

fonctionnelle. Si on ne comprend pas cela, l'assimilation du fait monétaire et de son rôle social est impossible. » (Pouemi, 2020 :61)

Ici, Pouemi donne une définition originale de la monnaie-papier, répandue dans toutes les nations du monde, qui a le mérite de mettre en évidence son origine, qui l'imprime, et pour quoi faire. La monnaie-papier en circulation est créé par les banques, pas en contrepartie de quantité de métal-or ou du métal-argent. Mais ex nihilo, à partir de rien. Elle n'est pas donc pas convertible ni or ni en argent, ni en un autre métal précieux. Mais créer dans l'objectif de financer l'économie, la production de richesses, de biens matériels et de services. Le rôle social de la monnaie est de créer des emplois, de stimuler la croissance économique. La monnaie est imprimée par les banques commerciales sous la supervision de la banque centrale, comme crédit à ses clients. Ces derniers doivent le rembourser, dans le futur, avec des intérêts. C'est tout aussi simple que cela. Ce qui signifie que les banques ne prêtent pas d'une autre main les dépôts d'argent qu'ils reçoivent. Ce ne sont pas les dépôts qui font les prêts. C'est plutôt le contraire. « Dans le monde contemporain, l'argent « frais » ne vient à existence que lorsque les banques accordent des prêts. Ceci conduit à la conséquence surprenante que ce sont les crédits – la création d'argent ex nihilo – qui financent l'investissement. Par la suite, la croissance économique induite par l'augmentation du taux d'investissement tend à relever le taux d'épargne national. » (Pigeaud et Ndongo, 2018 :59)

Les banques ne sont pas, contrairement à ce que la majorité des gens pourraient penser, seulement des intermédiaires financiers. Collectant l'épargne des ménages en vue de la mettre à la disposition des entreprises. Elles possèdent un pouvoir énorme, celui de faire du financement monétaire, par la création de billets de banque ex nihilo. C'est la spécificité fondamentale de la monnaie-papier qui est l'un des fondements de nos économies modernes. La définition de la monnaie par Pouemi est plus d'une fois lumineuse. Cependant elle est de peu de secours pour comprendre pourquoi le franc CFA Constitue une entrave à la souveraineté politique des États qui l'utilise. Pour dire simplement, qu'elle omet l'aspect politique de la monnaie.

1.3. La monnaie, une convention publique ?

La monnaie jusque-là définit comme un bien qui joue le rôle de l'unité de conversion des marchandises, de calcul économique, de réserve de valeur, de moyen de paiements ou encore comme un droit de crédit ne met que l'accent sur son aspect économique, en négligeant son origine politique. La monnaie est vue comme une création du monde économique, comme résultants des difficultés que des agents économiques ont rencontré dans leur quête d'échange des biens et des marchandises de façon égalitaire et équitable possible. L'économiste Adam Smith, connu comme le père de l'économie politique en occident, est l'un des plus grands théoriciens de la monnaie-marchandise. Cette théorie ne fait intervenir l'autorité de l'État

qu'après coup, dans l'institutionnalisation sociale de l'unité monétaire. Cette manière de voir est problématique : « Si l'on saisit le critère du choix de telle marchandise pour faire office de monnaie, on ne comprend pas bien comment s'opère spontanément ce choix entre les protagonistes de l'échange : la monnaie de Smith advient comme par prestidigitation, sans qu'une quelconque autorité l'institue. Car ici, l'État n'intervient qu'après coup, afin de garantir la qualité de la marchandise monnaie, en l'authentifiant par la marque d'une « empreinte publique » sur les « espèces monnayées ». Ainsi la monnaie de Smith naît dans le marché, pour les besoins du marché, sans initiative politique préalable. » (Klah, 2017 :28)

La définition économiste d'Adam Smith de la monnaie pêche par sa confusion et son manque de réalisme. On ne voit pas comment tel objet est choisi comme monnaie-marchandise et acceptée par tous, sans l'intervention de l'autorité politique. On sait que la marchandise élue doit posséder certaines qualités, mais pour qu'elle soit acceptée par une communauté donnée, elle doit être imposée par le politique, par le truchement de la loi. Ce n'est donc pas les agents économiques, qui se réunissent pour désigner l'unité monétaire. Pour l'auteur Klah popo la monnaie est d'abord et avant tout, instituer par l'autorité politique. On ne peut donc la réduire à ses différentes manifestations. « Les économistes ont commis beaucoup de confusions dans leur appréhension de la monnaie, notamment en réduisant trop souvent l'idée de monnaie à quelques traits caractéristiques de ses diverses manifestations : « réserve de valeur », « instrument de paiement », « actif liquide par excellence », « bien vide » etc. Pourtant la « carte bleue » est un instrument de paiement, sans être de la monnaie ; tandis que l'Ecu était une monnaie (unité de compte) sans avoir été un instrument de paiement. De même un lingot d'or est une réserve de valeur sans être de la monnaie. En sorte que la monnaie ne saurait raisonnablement être définie à travers des caractéristiques ou qualités qu'elle partage avec d'autres choses. Les confusions des économistes à propos de la monnaie nous semblent procéder, en dernière analyse, de ce que cette institution sociale est éminemment d'ordre politique ; si bien que son idée, son concept, résiste aux simplifications économistes qui la réduisent à une marchandise. » (Klah, 2017 :24)

Selon notre auteur, la définition économiste de la monnaie confond cette dernière avec ses différentes manifestations qu'elle partage avec d'autres choses. En isolant rigoureusement le concept de monnaie, en saisissant son idée propre, ce qu'elle seule et elle seule est, et par conséquent la distingue de tout autre chose, on ne saurait minimiser son origine politique. Généalogiquement la monnaie est une décision politique, légale, par laquelle une société politique détermine la valeur marchande des biens et services sur son territoire. « Dans la société politique, la monnaie est ce qui mesure la valeur marchande des biens et services échangés. C'est l'étalon de la valeur marchande ; tout comme le mètre est l'étalon de la distance. Plus fondamentalement, la monnaie est une convention publique par laquelle une société politique détermine la valeur marchande des biens et services sur son

territoire. » (Klah, 2017 :29). Rigoureusement, la monnaie est originellement une convention publique, une loi par laquelle telle ou telle objet est considéré comme déterminant la valeur marchande des biens et services sur un territoire donné. « C'est donc moins la « chose » qui matérialise cette convention que la convention elle-même qui est constitutive de la monnaie. » (Klah, 2017 :29) cette définition a le mérite de nous éclairer sur l'origine politique, juridique de l'unité monétaire. On comprend aisément pourquoi les signes monétaires varient en fonction des sociétés politiques et du temps. Cette définition nous permettra d'aborder la question du Franc CFA. Cette monnaie a pour objectif principal de dominer, de piller, d'exploiter et moins d'assurer une égalité, une équité des échanges.

2.1. La monnaie franc CFA, une origine coloniale.

Les pays africains de la zone Franc (PAZF) concerne quinze pays africains qui utilisent le franc CFA. Ce sont le Bénin, le Burkina Faso, La Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, Le Mali, le Niger, Le Sénégal et le Togo, d'une part qui appartiennent à l'union économique et monétaire ouest-africains (UEMOA), Le Cameroun, Le Gabon, le Tchad, La Guinée-Equatoriale, la république centrafricaine et la république du Congo d'autre part qui forment la communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). Ces deux unions monétaires possèdent chacune une banque centrale. Elles utilisent un F CFA distinct, ce qui donne deux monnaies partageant le même acronyme, mais pas le même nom. CFA signifie « Coopération Financière en Afrique centrale » pour le Franc la zone CEMAC, et « Communauté Financière Africaine » pour celui de la zone UEMOA. Cependant, à sa création CFA signifiait Colonies Françaises d'Afrique. Un quinzième État, l'Union des Comores, utilise un autre franc, le franc Comorien, mais se retrouve reliés à la France par le même type d'attache. Ces quinze États appartiennent à la « zone Franc », un espace régi par des principes communs de gestion monétaire. En tout, plus de cent soixante-deux millions de personnes utilisent les francs CFA et comorien, selon les chiffres des Nations unies de 2015. Le franc CFA est une monnaie coloniale créée en 1945, après la deuxième guerre mondiale.

« Le 25 décembre 1945, le décret N 45- 0136, signé par le président du gouvernement provisoire, le général De Gaulle, le ministre des Finances René Pleven et le ministre des colonies Jacques Soustelle, crée le franc des colonies françaises du pacifique (CFP) et le franc des colonies françaises d'Afrique (CFA). Le Franc CFA est désormais la monnaie de l'AOF et de l'AEF, du Cameroun, du Togo de la côte française des Somalis, de Madagascar et de la Réunion. » (Pigeaud et Ndongo, 2018 :23).

Le franc CFA est créé en pleine période coloniale par des autorités françaises, sans l'avis ou le consentement d'aucun représentant africain. Aucun représentant africain n'est signataire de ce décret. On peut s'interroger de savoir pourquoi créer une nouvelle monnaie juste après la guerre. Jusque-

là les pays concernés par le CFA utilisaient le franc Français, c'est-à-dire la même monnaie circulant en France. La conquête des territoires s'est suivie immédiatement par ce que les anthropologues ont appelé « La transition monétaire ». Celle-ci ressemble plutôt à une agression monétaire dans la mesure où toutes les monnaies locales sont, par la brutalité, interdites. Désormais c'est le franc métropolitain qui circule dans l'empire colonial. Même si l'apparence des billets et des pièces différait selon les instituts d'émission. Avec la naissance du CFA, c'est la fin de l'unicité monétaire entre la métropole et les colonies.

En fait le franc CFA s'inspire du nazisme monétaire Allemand. La France sous domination Allemande subit une domination monétaire sans précédent. Le professeur François Ndengwe, dans la préface du livre de Nicolas Agbohohou, nous apprend ceci : « Conçu par Herman Goering, ministre de l'économie de Hitler, et appliqué aux territoires conquis par les troupes allemandes, le Nazisme monétaire externe Allemand n'avait que deux objectifs : soumettre et piller. Parce qu'elle était, et de loin, le plus gros des territoires conquis par l'Allemagne, la France a subi le nazisme monétaire allemand avec beaucoup plus de rigueur que les autres territoires eux aussi conquis par l'Allemagne, par exemple la Belgique et la Pologne. » (Ndengwe, 2016 :9).

Après avoir subi la dureté de ce système de pillage, la France de De Gaulle jugea bon de l'appliquer à ses colonies pour accélérer sa reconstruction, après la ruine de la guerre. Après la proclamation des indépendances, normalement cette monnaie aurait dû être abolie, purement et simplement. Mais ce ne fût pas le cas. Or la monnaie est un attribut fondamental de souveraineté. La monnaie étant une convention publique, instituée par une autorité politique en vue de déterminer la valeur marchande des biens et services, est un attribut de souveraineté inaliénable. Un État digne de ce nom ne peut s'empêcher de battre monnaie. « Car battre monnaie est un droit régalien qui relève de la compétence exclusive du parlement, c'est-à-dire du peuple souverain. Dans toutes leurs Constitutions Nationales, les quinze pays membres de la zone Franc affirment unanimement que seule la loi votée par le parlement « détermine le régime d'émission de la monnaie ». La politique monétaire revient au peuple, donc à ses représentants et ses dirigeants. Pour cette raison, la politique monétaire doit être objet de débats dans le parlement. Ce qui ne fut jamais le cas pour le franc CFA, créé et régulé par le trésor français depuis des décennies. Donc battre monnaie est un droit constitutionnel qui est inséparable de la souveraineté nationale. Il en résulte que le franc CFA inventé et géré par et pour les intérêts de la France au mépris de ceux des africains est anticonstitutionnel. Il piétine la souveraineté des États africains qui l'utilisent. » (Agbohohou, 2016 :31).

Ici c'est la légitimité démocratique du Franc CFA qui est remise en cause. Le franc CFA est une sou-monnaie créée et gérée par un pays étranger et imposé par la force, en violation flagrantes des Constitutions, a des pays

africains. Dans nos économies contemporaines le pouvoir de battre monnaie est un attribut majeur de la souveraineté politique qui conditionne tous les autres attributs. « En somme, le pouvoir de battre-monnaie est un attribut majeur de la souveraineté politique qui conditionne la pleine disponibilité de tous les autres attributs. » (Klah, 2017 :14). Le pouvoir de battre monnaie est un attribut fondamental de souveraineté. Car c'est de l'exercice de cet attribut que dépend le plein exercice de tous les autres attributs de souveraineté que sont la défense-sécurité, la diplomatie, le législatif et l'exécutif. On comprend aisément pourquoi les pays du système CFA, sont majoritairement des États faillis dont la souveraineté politique n'existe que de nom. Formellement.

2.2. Le franc CFA, un refus de la créance à la production.

La raison fondamentale du rejet de cette monnaie, de sa critique intellectuelle vigoureuse est qu'elle réprime la création monétaire ex-nihilo. Le franc CFA géré par le trésor français interdit formellement et pratiquement le financement monétaire des économies africaines. Cela est écrit noir sur blanc dans les statuts de la BECEAO. Dans l'article 36, il est écrit « La Banque centrale ne peut accorder des financements monétaires aux trésors publics, aux collectivités ou à tous les autres organismes publics des États membres de l'UEMOA » (Agbohoun, 2016 :62). Cet article qui sent le soufre interdit au franc CFA d'être véritablement une monnaie. C'est-à-dire un droit de créance, un bien vide qui se remplit par la production économique. Dans les faits, toute banque centrale crée de la monnaie, imprime de la monnaie-papier à trois occasions pour l'injecter dans l'économie nationale. A l'occasion de la conversion des devises, du financement des banques commerciales et enfin par le financement monétaire. Ce dernier signifie la création monétaire à partir de rien, sans contrepartie en métal précieux, ni en or, mais seulement comme une dette. C'est précisément cet usage de la monnaie-papier qui accéléra le développement rapide de la plupart des États développés ou émergents.

C'est exactement ce secret de l'usage monétaire qu'interdit le franc CFA. « Ainsi, un système monétaire qui réprime le crédit intérieur, comme le système CFA, traduit une absence de confiance dans les capacités des agents économiques à faire un usage productif des prêts bancaires : Etymologiquement, le mot « crédit » vient du latin « croire », « faire confiance » (credo). Dans ce contexte, l'insuffisance des prêts bancaires n'est pas les résultats d'un manque d'épargne nationale. C'est plutôt l'inverse : comme les crédits créent les dépôts, c'est l'insuffisance des crédits qui entraîne l'insuffisance de l'épargne ! » (Pigeaud et Ndongo, 2018 :59). La répression monétaire du CFA consiste à refuser le crédit à la production, un refus de faire confiance aux entrepreneurs économiques. Une tendance à les considérer comme des grands enfants incapables de faire un bon usage du crédit monétaire. En ce sens elle n'est pas véritablement une monnaie au sens de Pouemi. Le franc CFA refuse la création monétaire ex-nihilo. La

France et les institutions monétaires internationales craignent un mauvais usage qui serait source d'inflation. Cette dernière désigne une augmentation du niveau général des prix dans un pays donné. Cette raison irrecevable n'est en réalité qu'une volonté inavouée de bloquer l'industrialisation des pays utilisant le CFA. Au contraire la déflation est l'une des caractéristiques de cette zone monétaire. Elle est caractérisée par « une insuffisance chronique de la masse monétaire traduit par la déflation qui est une caractéristique structurelle des pays africains de la zone franche confrontés à la « répression monétaire » de la France avec la complicité de l'union européenne. » (KLAH, 2017 :32)

La zone Franc manque cruellement de signes monétaires pour impulser le développement de la production économique. Or « Le banquier peut créer à partir d'un rien et prêter de la monnaie à ses clients ayant un besoin de financement. Dans ce cas, on dit qu'il fait du financement monétaire. Par exemple la banque centrale européenne crée et injecte dans l'économie européenne 60 milliards d'euros (39.360 Milliards de francs CFA) Par mois depuis 2012. » (Agbohoun, 2016 :62). En réprimant le financement monétaire des économies de la zone CFA, La France et l'Union Européenne oblige les pays à s'endetter auprès des institutions internationales comme la banque mondiale et le FMI. Or, les pays peuvent financer leur économie de façon interne, par le crédit monétaire, sans forcément tendre la main à l'extérieur. La main d'œuvre abondante et qualifiée existe, les ressources naturelles abondent, il y a également un grand marché de consommation. Il suffit d'un financement monétaire massif de l'économie, aux secteurs les plus productifs comme l'agriculture, pour impulser une croissance économique durable et faire sortir des millions d'agriculteurs de la pauvreté.

C'est par une mobilisation interne du crédit bancaire que les pays comme la Chine, le Japon, l'Inde et bien d'autres ont fait sortir des millions de leurs citoyens de la pauvreté. La création monétaire comme un crédit à la production est illimitée. Autant qu'il y a des producteurs solvables autant on peut faire des prêts. Paradoxalement, la monnaie CFA interdit la créance interne à la production et contraint les États, pour se financer, de faire appels aux investisseurs étrangers et aux institutions de Bretton Woods. Ces derniers guidés par le profit, rien que le profit, ont montré leur limite et leur incapacité à impulser un développement socio-économique véritable. Les institutions internationales font des prêts sous réserve du respect de certaines conditions et surtout à des taux prohibitifs. Les bénéficiaires n'ont pas la liberté d'utiliser ces prêts selon leur propre urgence économique. En outre, le manque d'industrialisation est l'une des caractéristiques des économies de la zone CFA. Les pays de cet espace sont tous sans exception des pays exportateurs de produits primaires. La répression du crédit y est pour quelque chose. L'absence de compétitivité de ces économies peut s'expliquer et se comprendre par la raréfaction du crédit, le sous-financement monétaire interne des économies de cette zone.

Conclusion

Notre dissertation a eu pour sujet : La monnaie franc CFA, une entorse à la souveraineté. Notre problème intellectuel central était la suivante : La monnaie Franc CFA est- elle libre ? Notre objectif était de montrer que la monnaie CFA constitue une violation flagrante de la souveraineté des États africains. La première partie de notre développement a montré que la théorie économiste donne plusieurs définitions fonctionnelles de la monnaie comme une unité de compte, un intermédiaire des échanges, une réserve de valeurs, un bien vide ; tout en minimisant son aspect éminemment politique. Or généalogiquement « Décrite, hier, comme le « fait du prince », la monnaie reste aujourd’hui une émanation de l’État-nation. C’est dans ce cadre que les systèmes monétaires trouvent leur cohérence et leur régulation, et que sont mises en œuvre les politiques monétaires. » (Ruffini, 1996 :11). La monnaie est une loi publique par laquelle une entité politique détermine la valeur marchande des biens et service sur son territoire. Partant de cette définition de l’unité monétaire, on aboutit à la sombre réalité que le franc CFA constitue une violation de la souveraineté politique des États. Cette unité créée et régulée par la puissance française, depuis plus de 70 ans, et imposée à des pays africains, constitue un blocage socio-économique. Le franc CFA n’est pas réellement une monnaie africaine. Elle n’est pas une monnaie gérée et contrôlée souverainement par les africains pour leur propre bénéfice. Mais plutôt un instrument néocolonial entre les mains d’une puissance étrangère. Une monnaie de servitude, une entorse à la souveraineté. Le Franc CFA a pour spécificité essentielle de réprimer la création monétaire ex-nihilo, le financement monétaire de l’économie, d’annihiler le crédit à la production économique. Elle n’est pas une monnaie à part entière, mais une monnaie entièrement à part, une sous-monnaie, une monnaie de servitude. D’où l’urgence d’en sortir le plutôt possible. Cette zone monétaire doit se libérer de certaines pesanteurs parmi lesquels on peut citer la présence française, la fixité de la parité à l’euro, le compte d’opérations. Elle doit se libérer pour jouer son rôle social et économique véritable.

Références bibliographiques

Agbohoul Nicolas, (2016), *Le franc CFA et l’euro contre l’Afrique*, paris, Éditions Solidarité mondiale.

Klah Popo, (2017), *Mithkal, Mbongo, Bènda : Histoire Monétaire de la souveraineté politique en Afrique*. Paris, Éditions Anibwe.

Pigeaud Fanny et Ndongo Samba Sylla, (2018), *L’arme invisible de la françafrique – Une histoire du franc CFA*. Paris, Éditions la découverte.

Ruffini Pierre-bruno, (1996), *Les théories monétaires. La pensée économique contemporaine-2* Paris, Éditions du seuil.

Tchundjang Pouemi Joseph, (2020), *Monnaie, Servitude et Liberté. La répression monétaire de l’Afrique*. Yaoundé Éditions Ouranos